

8° Z

28960

(1209616)

*que
sais-je?*

HISTOIRE DU FRONT POPULAIRE (1934-1938)

JEAN-PAUL BRUNET



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

93 1371205
102/25
QUE SAIS-JE ?

*Histoire
du Front populaire
(1934-1938)*

JEAN-PAUL BRUNET

Professeur d'Histoire contemporaine
à l'Université de Paris VIII



8° Z
28960
(1209 bis)

DL-21011992-01370

DU MÊME AUTEUR

- Explications de textes historiques. De la Révolution au XX^e siècle*, A. Colin, coll. « U2 », 1970, 494 p., en collaboration avec Alain Plessis (épuisé).
- Introduction à l'histoire contemporaine*, A. Colin, coll. « U2 », 1972, 326 p., en collaboration avec Alain Plessis (épuisé).
- L'enfance du Parti communiste (1920-1938)*, PUF, coll. « Dossier Clio », 1972, 96 p. (épuisé).
- D'une guerre à l'autre (1914-1945)*, Hachette, coll. « Hachette-Université », 1974 (rééd.), 272 p., en collaboration avec Michel Launay.
- Saint-Denis la ville rouge (1890-1939)*, Hachette, coll. « Hachette-Littérature », 1980, 462 p. (épuisé).
- Un demi-siècle d'action municipale à Saint-Denis la rouge (1890-1939)*, Ed. Cujas, 1981, 252 p.
- Jacques Doriot. Du communisme au fascisme*, Balland, 1986, 564 p.
- Histoire du Parti communiste français (1920-1986)*, PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 2021, rééd.
- Histoire du socialisme en France (de 1871 à nos jours)*, PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 1451.
- La police de l'ombre. Indicateurs et provocateurs dans la France contemporaine*, Ed. du Seuil, 1990.

ISBN 2 13 044288 9

Dépôt légal — 1^{re} édition : 1991, décembre

© Presses Universitaires de France, 1991
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris



INTRODUCTION

Le Front populaire occupe à peine plus de trois ans dans l'histoire de la France. Officiellement constitué lors de la grande manifestation du 14 juillet 1935, il se disloque par étapes tout au long de l'année 1938. Mais cette période apparaît d'une densité exceptionnelle. Pour la première fois depuis 1920 et la fondation du Parti communiste, toutes les forces de gauche s'allient pour faire face à la menace des ligues et de l'extrême droite qui pèse sur le régime républicain. Pour la première fois, après la victoire électorale de mai 1936, un gouvernement à direction socialiste s'installe aux commandes et entreprend d'appliquer le programme qu'il a élaboré avec ses partenaires.

Rarement période fut plus fertile en événements. Dans la mémoire collective se mêlent les grandes grèves de juin 1936 — avec l'inévitable question : la situation était-elle révolutionnaire ? —, les congés payés, la guerre d'Espagne, les difficultés de tous ordres, et la haute silhouette d'un Léon Blum confronté à tous les problèmes en même temps. Pour la gauche, malgré les critiques ou les réserves qu'elle peut émettre, le Front populaire est resté une étape fondamentale de l'histoire socialiste et ouvrière. La droite au contraire a voulu y voir une illustration de l'incapacité de la gauche à gouverner.

C'est dire que ces années chargées de passion ont été rapidement l'objet d'un nombre considérable d'études, essais, publications de toute sorte. Mais il a fallu atten-

dre la fin des années 1950 et même le milieu des années 1960 pour disposer des premiers travaux véritablement scientifiques. C'est en 1965 que se tint à la Fondation nationale des Sciences politiques un colloque capital sur *Léon Blum chef de gouvernement. 1936-1937* (dont les *Actes* ont été édités en 1967) où, malgré parfois de sérieuses divergences, historiens et témoins ont pu dégager des perspectives communes et des problématiques d'ensemble. C'est également en 1965 que parut la première synthèse digne de ce nom sur l'histoire du Front populaire ; elle était due à la plume de Georges Lefranc et ce petit livre lui est redevable. Depuis lors, on a assisté à une véritable efflorescence d'études et de publications scientifiques, en France et à l'étranger, qui, en multipliant les angles d'approche, permettent aujourd'hui de bien cerner les problèmes. La bibliographie sommaire qu'on trouvera en fin de volume ne saurait en donner qu'une très faible idée. Comme le veut l'esprit de cette collection, nous entendons précisément faire le point des connaissances actuelles, en laissant au lecteur la possibilité d'approfondir telle ou telle question sans se perdre au milieu d'une documentation foisonnante et inégale.

Chapitre I

LES ORIGINES DU FRONT POPULAIRE

Le Front populaire est né de la crise économique et de ses conséquences sociales et politiques.

I. — La crise

1. **La crise économique.** — La France était entrée par étapes dans la grande dépression économique. Certains signes de dysfonctionnement étaient visibles à la fin des années 1920 (faiblesse du pouvoir de consommation de larges couches de la population, sous-emploi chronique évalué à 10 %) ; et plusieurs « clignotants » avaient annoncé une crise possible dès le printemps 1929 (croissance des faillites, fléchissements des indices des transports, tassement du produit de la taxe sur le chiffre d'affaires). Mais la France fut le dernier grand pays industriel à être touché en profondeur puisqu'elle ne ressentit les premiers effets sérieux de la crise qu'en 1931.

Ce décalage s'explique par plusieurs facteurs : des structures économiques moins modernes, donc moins sensibles aux à-coups de la conjoncture ; un commerce extérieur relativement faible, permettant au pays de vivre davantage replié sur lui-même ; une monnaie so-

lide enfin, garantie par l'or et attirant des capitaux du monde entier. C'est le refus de la dévaluation qui enfonça la France dans la crise. En septembre 1931, le Royaume-Uni avait dévalué la livre : les grands marchés se trouvant à Londres, les cours des matières premières et des principaux produits ne subirent pas de variation notable, et tout se passa comme si la France et les pays fidèles à l'étalon-or revalorisaient d'un quart ou d'un tiers leurs monnaies respectives. L'ignorance des mécanismes économiques et financiers était telle en France qu'on ne saisissait pas que les prix des produits français se trouvaient brusquement majorés dans la même proportion et qu'un coup terrible était ainsi porté aux exportations. Nouvel handicap, la dévaluation du dollar, en avril 1933, porta à 42 % la chute des exportations de produits fabriqués par rapport à 1929, alors que les importations correspondantes ne fléchissaient que de 13 %.

Les mesures que les gouvernements successifs mirent en œuvre pour juguler la crise s'avérèrent tout à fait inefficaces, parfois nuisibles, souvent dérisoires. On tenta d'abord de limiter les importations en majorant les taxes sur les produits des pays qui avaient dévalué (« surtaxe de change »), mais devant les vives protestations de ces pays, on y renonça fin 1933. Un système de contingentement généralisé (soumettant les importations à des quotas) fut mis sur pied en 1932, mais sa rigidité priva la production nationale d'une quantité importante de matières premières. A l'intérieur, on adopta des mesures typiquement malthusiennes : création interdite de nouvelles usines de chaussures, de nouveaux moulins, de « magasins à prix unique » ; prix minima fixés pour le blé, interdiction de plantations nouvelles de vignes (1931) puis arrachage obligatoire de plants avec indemnité (1935). Pour un résultat à peu près nul, l'Etat dut supporter de lourdes charges

en subventions et primes. Les deux plans successifs d'outillage et de grands travaux qui furent lancés en 1931 (« plan Laval ») et 1934 (« plan Marquet ») n'étaient en fait que des rallonges de crédits, modestes au demeurant.

Quelle politique adopter ? De l'extrême gauche à l'extrême droite, l'opinion et les milieux parlementaires sont unanimes pour refuser une dévaluation et une amputation du pouvoir d'achat de la monnaie ; seul Paul Reynaud, franc-tireur du centre droit, ose en évoquer la perspective. C'est à partir du gouvernement Doumergue (février-novembre 1934) et surtout avec le gouvernement Laval (juin 1935 - janvier 1936) que se trouve systématiquement appliquée une politique de déflation : elle consiste à provoquer une baisse des prix en réduisant brutalement la masse monétaire. Pour ce faire, l'Etat décrète d'autorité la baisse de certains produits ou services (pain, charbon, électricité, loyers...) et surtout, dans l'idée fallacieuse que le déficit budgétaire est la cause de la dépression alors qu'il n'en est que la conséquence (moins-value des impôts, accroissement des dépenses sociales), il entreprend de diminuer de façon drastique toutes les dépenses publiques, notamment les traitements des fonctionnaires. Ajoutant ses effets à ceux des mesures antérieures, le décret-loi adopté par Laval le 16 juillet 1935 fixe cette réduction à 10 %, et le président du Conseil incite le patronat à suivre cet exemple.

Les résultats de cette politique ne furent pas aussi négatifs qu'on aurait pu l'attendre et on assista même, à partir de l'été 1935, à une reprise paradoxale ; elle était due à la conjoncture internationale, aux mauvaises récoltes de l'année, mais surtout à l'émission de bons du Trésor pour un montant de 5 milliards, soit 10 % du budget de dépenses de l'Etat. Sans qu'on en eût pleinement conscience, cette émission jouait un

rôle inflationniste, exactement opposé à la politique de déflation. Il est vrai que, faute d'indicateurs adéquats, cette reprise ne fut pas perçue par les contemporains. Au total, alors que l'économie des autres pays industrialisés se redressait (à partir de 1933), la France s'enfonçait dans la crise. En 1935, sa production industrielle se situait à 73 % de son niveau de 1929.

2. La crise sociale. — Contrairement à une idée courante, la crise économique atténua la polarisation sociale en interrompant, voire en retournant des tendances de longue durée à l'œuvre depuis 1906 : accroissement relatif des entrepreneurs individuels et des petits patrons (37,5 % de la population active en 1931, 39,2 % en 1936), régression du nombre des salariés (de 62,5 % à 60,8 % à ces deux dates) et notamment des ouvriers. Quels furent les groupes sociaux les plus atteints par la crise ? D'abord incontestablement les chômeurs, partiels et surtout complets ; puis les exploitants agricoles qui se repliaient sur l'autoconsommation, comprimaient leur rémunération et produisirent même à perte en 1934-1935 ; de même les commerçants et chefs des petites ou moyennes entreprises industrielles livrées à une concurrence sauvage, comme dans les secteurs traditionnels du textile ou des cuirs et peaux ; plus tardivement enfin, les fonctionnaires, que le décret-loi Laval fit rétrograder du rang de privilégiés à celui de victimes. « Il semble donc que les classes moyennes aient été plus durement et plus largement touchées que la classe ouvrière » (Georges Dupeux).

La crise de l'emploi entretenait cependant chez la plupart des ouvriers l'angoisse du licenciement. Dans le Valenciennois, les entreprises minières et métallurgiques réduisirent leur personnel dans des proportions allant de 25 % à 40 % ; l'industrie sidérurgique lor-

rairie licencia 40 % de ses ouvriers ; les usines Renault de Billancourt, qui comptaient 30 000 salariés en 1930, n'en employaient plus que 22 000 trois ans plus tard. Dans certaines branches, comme précisément dans l'industrie automobile, la précarité de l'emploi était aggravée par la fluctuation saisonnière des commandes. On comprend l'inertie apparente d'une classe ouvrière moins que jamais portée à la contestation et à la grève, et fort rétive à la syndicalisation : sur 12 millions de salariés, la CGT ne comptait que 490 000 adhérents en 1934 (dont une majorité dans le secteur public abrité), et la CGTU proche du Parti communiste 264 000. Les premiers touchés par les licenciements étaient les travailleurs étrangers dont beaucoup, avec ou sans l'« aide au retour » attribuée par les pouvoirs publics, regagnaient leur pays d'origine.

Globalement, le nombre des chômeurs déclarés, qui s'était établi à 453 000 lors du recensement de 1931, s'élevait à 864 000 à celui de 1936 — soit quelque 4,3 % de la population active. La moitié d'entre eux seulement était secourue : 341 000 en 1934, 425 000 en 1935, 433 000 (point maximum de la courbe) en 1936. En effet, les critères d'indemnisation étaient nombreux et sévères (résidence dans la commune depuis six mois, obligation d'accepter tout emploi analogue, etc.), et les secours modestes : en 1936 à Paris, un chef de ménage chômeur touchait 11 F par jour, plus 5,5 F pour son conjoint sans profession et 5 F par enfant à charge ; or le salaire horaire moyen s'établissait à 10 F. Si le chiffre des chômeurs totaux n'était pas très élevé — un petit pays comme la Tchécoslovaquie en comptait davantage —, le chômage partiel sévissait gravement : dans les entreprises de plus de cent ouvriers, le nombre d'heures de travail par semaine avait baissé de 30 % entre 1930 et 1935. Les ouvriers employés à temps plein bénéficiaient sans

doute d'une revalorisation de leur pouvoir d'achat (légère hausse du salaire nominal, baisse des prix), mais globalement on a pu estimer à 15 % la réduction de la masse du pouvoir d'achat ouvrier (J. Lhomme).

3. **La crise politique** tenait à l'incapacité des classes dirigeantes à maîtriser les problèmes de l'heure. Les élections de 1932 avaient envoyé à la Chambre une majorité « cartelliste », c'est-à-dire d'alliance entre les radicaux et les socialistes, mais les deux partis divergeaient sur nombre de grandes questions. La SFIO réclamait des nationalisations, la semaine de 40 heures sans diminution de salaire, un impôt sur le capital — mesures que le Parti radical, émanation des classes moyennes, refusait absolument. De juin 1932 à l'émeute du 6 février 1934, la législature connut une succession de six ministères à dominante radicale que la SFIO soutenait sans enthousiasme. Mais dépendant de ce soutien (les socialistes formaient un groupe de 131 députés), ces ministères se trouvaient dans l'impossibilité de pratiquer une politique purement radicale, celle de la déflation budgétaire. La majorité était paralysée.

Cette impuissance nourrissait un antiparlementarisme croissant et l'agitation des ligues qui réclamaient un pouvoir fort : Croix-de-Feu, Jeunesses patriotes, Francistes, Solidarité française. En janvier 1934 l'affaire Stavisky catalysa le mécontentement. Le retentissement considérable de ce scandale politico-financier est dû, au moins en partie, à l'exploitation qu'en fit l'opposition, car l'escroquerie n'affectait aucun petit épargnant (mais des caisses publiques, des crédits municipaux, des compagnies d'assurances) et portait sur des sommes bien inférieures à celles des scandales des années précédentes ; mais Stavisky, apprit-on, avait été en relation avec plusieurs parlementaires et bénéficié de hautes protections. Accusé d'avoir voulu étouf-

fer l'affaire, le gouvernement Chautemps démissionne (27 janvier 1934). Son successeur Edouard Daladier retire la préfecture de police à Chiappe, suspect de sympathies envers les ligues. Aussi ces dernières, de concert avec l'Union nationale des Combattants et un certain nombre de conseillers municipaux de Paris, convoquent-elles leurs adhérents et sympathisants à des manifestations qui, le 6 février dans l'après-midi, au moment même où Daladier doit solliciter la confiance de la Chambre, convergeront vers le Palais-Bourbon au cri de « A bas les voleurs ».

On connaît le bilan tragique des affrontements entre les manifestants et les forces de l'ordre qui, en faible nombre, entendaient leur barrer le pont de la Concorde : 17 morts, plus de 2 300 blessés. La manifestation, si elle n'avait été stoppée par des tirs à balles, eût peut-être tourné au renversement du régime. Mais l'émeute n'était pas une tentative de putsch, bien des indices l'établissent : une mobilisation des ligues rien moins que massive (30 000 hommes au maximum, aux dires des ligueurs eux-mêmes), un manque évident de coordination entre les différents mouvements qui semblent agir chacun pour soi, l'attentisme prudent des Croix-de-Feu que leur chef, le colonel de La Rocque, maintient à bonne distance de la Chambre, enfin l'absence de plan concerté et de tentative de coup de main sur les ministères, l'immeuble de la radio, les centraux téléphoniques et même sur l'Elysée pourtant dégarni de troupes. Les contemporains ne disposaient pas du recul nécessaire pour en juger ainsi. A gauche, de façon quasi unanime, on considéra le 6 février comme une tentative de prise du pouvoir par des groupes fascistes, émules d'un Hitler qui venait, un an tout juste auparavant, d'accéder à la chancellerie du Reich. Et on était fermement décidé à réagir contre ces ligues qui, éventualité inédite et inouïe en régime républicain, avaient

acculé à la démission (le 7 février) un président du Conseil qui venait d'obtenir une large majorité à la Chambre.

La gauche était cependant la proie de graves dissensions. Les socialistes reprochaient à Daladier sa capitulation devant l'émeute et Blum eut des paroles sévères contre les radicaux qui « s'étaient manqués à eux-mêmes ». Les communistes quant à eux persistaient dans leur isolement sectaire qu'ils avaient consacré en 1928 avec la tactique « classe contre classe ». L'analyse de l'Internationale communiste, dont leur parti ne formait qu'une « section », était que le fascisme constituait l'étape ultime de la décomposition du capitalisme avant la révolution sociale, et que la social-démocratie représentait l'ennemi le plus dangereux du mouvement communiste international. Le « front unique » préconisé par les responsables du PCF n'était en réalité qu'une nouvelle tentative pour détacher les militants socialistes de leurs dirigeants et démarquait le vieux slogan de 1923-1924 : « Plumer la volaille socialiste. » Pour dénoncer les responsables socialistes, les communistes rivalisaient d'injures hautes en couleur : « sociaux-traîtres », « sociaux-fascistes », « sociaux-flics », « vomissement social-démocrate »...

Ajoutant à la confusion, l'Association républicaine des Anciens Combattants (ARAC), très proche du PC, avait appelé ses adhérents à venir, le 6 février, manifester contre le régime — à côté des manifestants d'extrême droite mais sans se mêler à eux —, pour ne pas laisser aux ligues le bénéfice de l'antiparlementarisme. Refusant dans un premier temps de s'associer à un mouvement unitaire des forces de gauche, le PC appela, seul, à une manifestation contre le fascisme, place de la République, le 9 février au soir. Interdite par le nouveau gouvernement Doumergue, la manifestation dégénéra en affrontements d'une extrême violence avec la